



Bruxelles, le 31 mai 2024  
(OR. en)

10614/24

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2023/0235(NLE)**

---

---

**FRONT 181  
COWEB 78  
MIGR 255**

**NOTE**

---

Objet: Informations concernant l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne et la République d'Albanie concernant les activités opérationnelles menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes en République d'Albanie

---

**Informations concernant l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne et la République d'Albanie concernant les activités opérationnelles menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes en République d'Albanie**

L'accord entre l'Union européenne et la République d'Albanie concernant les activités opérationnelles menées par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes en République d'Albanie entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2024, la procédure prévue à l'article 22, paragraphe 2, dudit accord ayant été achevée le 12 avril 2024.